

Le 14 mai 2008



Le Responsable Pédagogique  
Le Responsable Professionnalisation

**1/2 journées d'info**  
spécial « organismes de formation »

*Angers, Laval, Le Mans, La Roche sur Yon*

**L'AGEFOS PME** a le plaisir de vous convier à une réunion d'information sur le thème suivant :

**> le contrat de professionnalisation, réussir sa mise en œuvre en 2008.**

- 1 Contrat de professionnalisation : actualités 2007 et 2008**  
Rappel du cadre légal, note DGEFP du 30/11/2007, loi de finance 2008, aides de l'Assedic, dématérialisation
- 2 Accord AGEFOS PME**  
Critères de prise en charge interprofessionnels et des 38 branches gérées par AGEFOS PME
- 3 Construction de parcours dans le cadre de la professionnalisation**  
Cf. circulaire DGEFP n°2007/21 du 23 juillet 2007 relative à la mise en œuvre du contrat de professionnalisation
- 4 Tutorat**  
Un atout de réussite : les règles, les nouvelles obligations
- 5 Contrat de professionnalisation et Savoirs de base**  
Détecter les besoins de formation des bénéficiaires des Contrats de Professionnalisation, en matière de savoirs de base, pour individualiser les parcours
- 6 Passeport Formation**  
« Journal de bord professionnel » créé par les partenaires sociaux, ce document permet aux salariés d'y consigner leurs connaissances, compétences, aptitudes et acquis professionnels

Pour vous inscrire, merci de nous retourner le bulletin d'inscription ci-dessous par fax au 02 41 58 70 41.

Contact : Service Communication au 02 41 49 14 40.

**Coupon-réponse** à retourner par courrier ou par fax au **02 41 58 70 41**

■ Vos coordonnées

Organisme .....  
Nom ..... Prénom .....  
Sera accompagné(e) de .....  
Adresse .....  
CP ..... Ville .....  
Téléphone ..... Fax ..... e-mail .....

Souhaite(nt) assister à la réunion suivante :

- Angers : jeudi 12 juin 2008** (9h-12h)                       **Le Mans : jeudi 19 juin 2008** (9h-12h)  
 **La Roche sur Yon : jeudi 26 juin 2008** (9h-12h)                       **Laval : vendredi 27 juin 2008** (9h-12h)

Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une convocation vous précisant lieu, horaires et plan d'accès.